

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY**

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LE LUNDI 7 AVRIL 2025 À 19 HEURES

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire, tenue par le conseil municipal de Westbury, le lundi 7 avril 2025 à 19 heures au lieu habituel des séances et présidée par le maire Gray Forster.

Présences : Siège no 1 : Mélanie Cyr
Siège no 2 : Sylvain Hébert
Siège no 3 : Claudia Gilbert
Siège no 4 : Rock Lamontagne
Siège no 6 : Pierre Reid

Absences : Siège no 5 : Mario Dolbec

Le directeur général et greffier-trésorier par intérim, M Jean-Charles Bellemare, est aussi présent.

Il y a 8 citoyens dans l'assistance.

ORDRE DU JOUR

- 1- **OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM**
- 2- **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3- **LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 Séance ordinaire du 3 mars 2025
 - 3.2 Séance extraordinaire du 27 mars 2025
- 4- **CORRESPONDANCES**
- 5- **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 6- **GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE**
 - 6.1 Comptes payés, à payer et rapport de délégation
 - 6.2 Dépôt : Rapport de vérification annuelle pour l'année 2024
 - 6.3 Renouvellement du contrat d'assurances collectives
 - 6.4 Adoption du rapport financier 2024 de la *Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux*
 - 6.5 Élections fédérales 2025 – Signature du bail
 - 6.6 Offre de service – banque d'heures
- 7- **AFFAIRES LÉGISLATIVES**
- 8- **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 8.1 Règlement d'emprunt 2025-001 – Régie incendie : achat d'un camion
 - 8.2 Dépôt : Rapport annuel 2024 de la SPA Estrie
 - 8.3 Facturation – Desserte 2025 de la Sûreté du Québec
- 9- **AMÉNAGEMENT ET URBANISME**
 - 9.1 Demande de dérogation mineure : implantation d'un bâtiment complémentaire - chemin Frisina (Lot 6 650 511)
 - 9.2 *Projet de règlement 2025-04 modifiant le règlement de lotissement 7-2000* : demande de préavis de conformité
 - 9.3 Offre de service en urbanisme
- 10- **TRAVAUX PUBLICS**
 - 10.1 Demande d'avis juridique : municipalisation du chemin Ruel
 - 10.2 Programmation finale des travaux du *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2024*
 - 10.3 Demandes de branchements au réseau d'aqueduc – avenue de la Tuilerie
 - 10.4 Travaux de fauchage 2025 – contrat

10.5 Achat et épandage de chlorure de calcium - contrat

11- LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

11.1 Renouvellement : Droits de jeux au Club de golf d'East Angus
11.2 Marche-cours pour le Haut - suivi

12- DÉPÔT DE RAPPORTS ET SUIVI DE DOSSIERS

12.1 Tour de table

13- VARIA

14- SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS

15- FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

1.0 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

Le maire souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

2025-242 *réolution no 2025-242*

IL EST PROPOSÉ par Claudia Gilbert
APPUYÉ par Rock Lamontagne
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE cette assemblée soit déclarée ouverte avec le constat de quorum et de la régularité de la convocation.

ADOPTÉE

2.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que chacun des membres a pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance.

2025-243 *réolution no 2025-243*

IL EST PROPOSÉ par Mélanie Cyr
APPUYÉ par Rock Lamontagne
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour proposé.

ADOPTÉE

3.0 LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 Séance ordinaire du 3 mars 2025

CONSIDÉRANT que les membres du conseil affirment avoir fait la lecture intégrale du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2025 ;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

2025-244 *réolution no 2025-244*

IL EST PROPOSÉ par Mélanie Cyr
APPUYÉ par Pierre Reid
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2025 soit adopté tel que rédigé par le greffier-trésorier par intérim.

ADOPTÉE

3.2 Séance extraordinaire du 27 mars 2025

CONSIDÉRANT que les membres du conseil affirment avoir fait la lecture intégrale du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 mars 2025 ;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

2025-245 *résolution no 2025-245*

IL EST PROPOSÉ par Claudia Gilbert
APPUYÉ par Sylvain Hébert
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 mars 2025 soit adopté tel que rédigé par le greffier-trésorier par intérim.

ADOPTÉE

4.0 CORRESPONDANCES

Le directeur général et greffier-trésorier par intérim fait un résumé du contenu des correspondances reçues.

5.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Nom du/de la citoyen/ne	Sujet
Denis Veilleux	- Règlement sur travaux durant la période de dégel - Schéma couverture de risques (industries à hauts risques)
Cédéric Ménard	- 704, rue Angus – East Angus
Shane Coates	- Firme Urbatek

6.0 GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

Le directeur général et greffier-trésorier par intérim fait un résumé de la situation à l'administration municipale.

6.1 Comptes payés et à payer

CONSIDÉRANT QUE le greffier-trésorier dépose les rapports faisant état des dépenses autorisées au mois de mars 2025 et à autoriser pour le mois d'avril 2025, ainsi que le rapport des dépenses effectuées en vertu *Règlement 2022-07 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses*.

2025-246 *résolution no 2025-246*

IL EST PROPOSÉ par Claudia Gilbert
APPUYÉ par Rock Lamontagne
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'APPROUVER la liste des comptes suivants :

Comptes payés en mars 2025	88 885,09 \$
Comptes à payer en avril 2025	0 \$
Rapport 2022-07 – mars 2025	2 284,27 \$

ADOPTÉE

6.2 Dépôt : Rapport de vérification annuelle pour l'année 2024

Le directeur général par intérim dépose le rapport de vérification annuel préparé par la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour l'année financière terminant au 31 décembre 2024.

6.3 Renouvellement du contrat d'assurances collectives

2025-247 *résolution no 2025-247*

IL EST PROPOSÉ par Sylvain Hébert
APPUYÉ par Pierre Reid
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le directeur général par intérim à renouveler le contrat d'assurances collectives avec le *Régime des chambres de commerce*, pour l'année 2025 tel que présenté par Groupe SFGT.

ADOPTÉE

6.4 Adoption du rapport financier 2024 de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux

2025-248 *résolution no 2025-248*

IL EST PROPOSÉ par Claudia Gilbert
APPUYÉ par Pierre Reid
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du conseil municipal du canton de Westbury approuvent le rapport financier de la *Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux* pour l'année financière 2024, tel que déposé.

ADOPTÉE

6.5 Élections fédérales 2025 – Signature du bail

2025-249 *résolution no 2025-249*

IL EST PROPOSÉ par Claudia Gilbert
APPUYÉ par Rock Lamontagne
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du conseil municipal du canton de Westbury autorisent le directeur général par intérim à signer, pour et au nom de la municipalité, la signature du bail de location de la salle du conseil municipal avec Élection Canada, pour l'élection fédérale du 28 avril 2025, tel que présenté en annexe.

ADOPTÉE

Le conseiller municipal au siège 2, M Sylvain Hébert, déclare son intérêt sur le point 6.6 de l'ordre du jour. Conformément à l'article 164 de la loi C-27.1, Code Municipal du Québec, il se retire des délibérations et du vote pour le présent point à l'ordre du jour.

6.6 Offre de services – banque d'heures

CONSIDÉRANT QUE le contrat à durée déterminée du directeur général par intérim vient à échéance le 25 juin 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE lors de son mandat à titre de directeur général par intérim, la ressource embauchée à noter des lacunes importantes en greffe, notamment l'absence de classement de fichiers et la non-conformité de plusieurs règlements ;

CONSIDÉRANT QUE ces problématiques viendront s'ajouter aux tâches de la nouvelle ressource embauchée à la direction générale en pleine saison estivale ;

CONSIDÉRANT QUE, conséquemment, les membres du conseil souhaitent offrir les services de classement de documents, de soutien à la greffe et d'accompagnement à la personne qui occupera les fonctions de direction générale ;

CONSIDÉRANT QU'afin de répondre à ces problématiques, les membres du comité de ressources humaines ont demandé au directeur général par intérim de soumettre une offre de services ;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de services, sous la forme d'une banque de DEUX CENTS (200) heures, est déposée en annexe à la présente ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal en ont pris connaissance et s'en montrent satisfaits ;

2025-250 *résolution no 2025-250*

IL EST PROPOSÉ par Pierre Reid
APPUYÉ par Rock Lamontagne
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du conseil municipal du canton de Westbury autorisent l'achat d'une banque d'heures de DEUX CENTS (200) heures, pour un montant total de VINGT MILLE DOLLARS (20 000 \$), plus taxes, offerte conjointement par Archivix et Stat gestion municipale, telle que présentée en annexe ;

QUE le contrat entre en vigueur le 26 juin 2025, soit à l'expiration du contrat à durée déterminée du directeur général par intérim

QUE la dépense soit comptabilisée au poste de dépense 02-120-00-419 prévu à cette fin.

ADOPTÉE

7.0 **AFFAIRES LÉGISLATIVES**

Aucun point à l'ordre du jour.

8.0 **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 8.1 Règlement numéro 2025-001 décrétant un emprunt pour l'achat d'un véhicule de service et la réfection de la toiture de la Caserne à East Angus

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du canton de Westbury est membre de la Régie intermunicipale d'incendie de la Région d'East Angus (ci-après appelée « la Régie ») ;

CONSIDÉRANT QUE la Régie souhaite adopter le *Règlement 2025-01 décrétant un emprunt pour l'achat d'un véhicule de service et la réfection de la caserne d'East Angus* ;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement vise l'emprunt d'un montant de CENT TRENTE-QUATRE MILLE DOLLARS (134 000 \$) pour l'acquisition du véhicule et des travaux ci-mentionnés,

CONSIDÉRANT QUE le remboursement de l'emprunt sera échelonné sur une période de DIX (10) ans ;

CONSIDÉRANT QUE, selon la procédure en place, le conseil municipal du canton de Westbury doit adopter une résolution confirmant l'adoption du règlement d'emprunt de la Régie ;

2025-251

résolution no 2025-251

IL EST PROPOSÉ par Sylvain Hébert
APPUYÉ par Rock Lamontagne
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le préambule fasse partie de la présente résolution ;

QUE les membres du conseil municipal du canton de Westbury approuvent l'adoption du Règlement d'emprunt 2025-01 comme déposé en annexe.

ADOPTÉE

- 8.2 Dépôt : Rapport annuel 2024 de la SPA Estrie

Le directeur général par intérim dépose le rapport annuel de la SPA Estrie pour l'année 2024.

- 8.3 Facturation – Desserte 2025 de la Sûreté du Québec

2025-252

résolution no 2025-252

IL EST PROPOSÉ par Pierre Reid
APPUYÉ par Mélanie Cyr
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du conseil municipal du canton de Westbury autorisent le directeur général par intérim à payer la facture de la desserte de la Sûreté du Québec pour l'année 2025, au montant de CENT SEIZE MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGTS DOLLARS (116 280 \$).

ADOPTÉE

- 9.0 **AMÉNAGEMENT ET URBANISME**

- 9.1 Demande de dérogation mineure : implantation d'un bâtiment complémentaire - chemin Frisina (Lot 6 650 511)

CONSIDÉRANT QUE la propriété située sur le chemin Frisina, dans la zone RE-3, correspond au lot 6 650 511 ;

CONSIDÉRANT QU'une demande de dérogation mineure a été déposée le 6 mars 2025 ;

CONSIDÉRANT QU'une demande de construction d'une habitation unifamiliale isolée sur le même lot a été faite le 6 février 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment complémentaire est déjà construit ;

CONSIDÉRANT QUE l'implantation de cette nouvelle habitation fera en sorte que le bâtiment existant deviendra un bâtiment complémentaire soumis aux exigences applicables aux garages privés détachés ;

CONSIDÉRANT QUE l'implantation d'un bâtiment complémentaire en cours avant est interdite par le *Règlement de zonage no. 6-2000*, article 6.8, et que la demande vise à permettre cette implantation ;

CONSIDÉRANT QUE la superficie maximale autorisée pour un garage privé détaché est de 92,9 m² selon le *Règlement de zonage no. 6-2000*, article 6.4, alors que la demande vise à autoriser une superficie de 101,94 m² ;

CONSIDÉRANT QU'une dérogation mineure a déjà été accordée par le passé pour une réduction de la marge de recul avant à 5,66 mètres au lieu de 6 mètres conformément au règlement de zonage.

CONSIDÉRANT l'avis favorable du Comité consultatif en urbanisme émis suite à la rencontre du 20 mars 2025 ;

2025-253 *résolution no 2025-253*

IL EST PROPOSÉ par Sylvain Hébert
APPUYÉ par Rock Lamontagne
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder la dérogation mineure demandée, comme déposée.

ADOPTÉE

9.2 Projet de règlement 2025-04 modifiant le règlement de lotissement 7-2000 : demande de préavis de conformité

La municipalité ayant reçu un avis de non-conformité pour le *Règlement 2025-02* de la part de la MRC, l'administration municipale a reporté l'adoption du *Règlement 2025-04* après la réception d'un préavis de conformité.

9.3 Offre de service en urbanisme

2025-254 *résolution no 2025-254*

IL EST PROPOSÉ par Claudia Gilbert
APPUYÉ par Pierre Reid
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du conseil municipal du canton de Westbury autorisent le directeur général par intérim à accepter l'offre de service en urbanisme de la firme Urbatek au montant forfaitaire de CENT DOLLARS (100 \$) l'heure, tel que déposé dans l'offre de service jointe à la présente.

ADOPTÉE

10.0 TRAVAUX PUBLICS

10.1 Demande d'avis juridique : municipalisation du chemin Ruel

CONSIDÉRANT QUE le chemin Ruel est un chemin privé (lots: 4182786, 4182787 et 4183170) ;

CONSIDÉRANT la volonté du propriétaire de céder le chemin à la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE pour se faire, le chemin doit être conforme aux normes et à la réglementation en vigueur ;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du chemin Ruel a fait réaliser une étude de caractérisation routière afin de déterminer la nature des sols en place et la constitution des fondations existantes, laquelle confirme que des travaux sont requis afin de mettre aux normes le chemin ;

CONSIDÉRANT QUE les lots desservis par le chemin sont déjà construits ;

CONSIDÉRANT la complexité du dossier, autant d'un point de vue juridique que financier ;

2025-255 *résolution no 2025-255*

IL EST PROPOSÉ par Rock Lamontagne
APPUYÉ par Claudia Gilbert
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du conseil municipal du canton de Westbury demandent au directeur général par intérim de solliciter un avis juridique aux conseillers juridiques de la municipalité sur ce dossier, afin qu'autant les membres du conseil municipal que les citoyens concernés puissent connaître toutes les options légales s'offrant à eux en lien avec cette problématique.

ADOPTÉE

- 10.2 Programmation finale des travaux du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2024

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale* dans le cadre du *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024* ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;

2025-256

résolution no 2025-256

IL EST PROPOSÉ par Mélanie Cyr

APPUYÉ par Pierre Reid

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2024 ;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n°5 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme ;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution ;

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n°5 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

ADOPTÉE

- 10.3 Demandes de branchements au réseau d'aqueduc – avenue de la Tuilerie

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du canton de Westbury et la Ville d'East Angus ont convenu d'une entente intermunicipale pour l'approvisionnement en eau potable sur la rue de la Tuilerie ;

CONSIDÉRANT QUE ladite entente prévoit, à l'article 10, que la municipalité du canton de Westbury doit obtenir l'autorisation écrite de la Ville d'East Angus avant d'entreprendre tout nouveau branchemen t;

CONSIDÉRANT QUE l'administration municipale a reçu DEUX (2) demandes de branchemen t, dont concerne un projet de construction de DOUZE (12) unités de logement ;

2025-257

résolution no 2025-257

IL EST PROPOSÉ par Claudia Gilbert

APPUYÉ par Sylvain Hébert

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

QUE les membres du conseil municipal du canton de Westbury autorisent la demande de nouveaux branchements sur l'avenue de la Tuilerie.

ADOPTÉE

- 10.4 Travaux de fauchage 2025 - contrat

2025-258 *résolution no 2025-258*

IL EST PROPOSÉ par Rock Lamontagne
APPUYÉ par Mélanie Cyr
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du conseil municipal du canton de Westbury autorisent le directeur général par intérim à octroyer le contrat de fauchage à l'entreprise Transport Unifié inc. au montant CENT SOIXANTE-QUINZE DOLLARS (175 \$) l'heure, tel que mentionné dans la soumission jointe à la présente.

ADOPTÉE

- 10.5 Achat et épandage de chlorure de calcium - contrat

2025-259 *résolution no 2025-259*

IL EST PROPOSÉ par Mélanie Cyr
APPUYÉ par Rock Lamontagne
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du conseil municipal du canton de Westbury autorisent le directeur général par intérim à octroyer le contrat de fourniture et d'épandage de chlorure de calcium à la compagnie Somavrac au montant de 0,4210 \$/litres, tel que mentionné dans la soumission jointe à la présente.

ADOPTÉE

11.0 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 11.1 Renouvellement : Droits de jeux au Club de golf d'East Angus

2025-260 *résolution no 2025-260*

IL EST PROPOSÉ par Rock Lamontagne
APPUYÉ par Sylvain Hébert
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du conseil municipal du canton de Westbury autorisent le directeur général par intérim à renouveler l'achat de CENT SOIXANTE (160) droits de jeux au Club de golf d'East Angus au montant de DEUX MILLE DOLLARS (2 000 \$).

ADOPTÉE

- 11.1 Marche-cours pour le Haut - suivi

La conseillère Claudia Gilbert résume les derniers préparatifs en vue de l'événement qui aura lieu le 3 mai prochain.

12.0 DÉPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

- 12.1 Tour de table

Nom du/de la conseiller.e	Sujets
Pierre Reid	- Finances : léger surplus pour 2024 - Incendies : achats du camion et toiture
Mario Dolbec	- Absent
Rock Lamontagne	- Voirie : dossiers qui se mettent en branle ce mois-ci - Urbanisme : comité le 20 mars 2025 et une autre rencontre prévue à la mi-avril
Claudia Gilbert	- Rencontre des loisirs à la MRC : Corridors Bleus, Projet Circonflexe, Initiation au ski de fonds et skateboard, Camp de jours, Sentiers nocturnes.
Sylvain Hébert	- Comité d'environnement : autocollants qui devraient venir
Mélanie Cyr	- Régie des Hameaux : rencontre à venir
Gray Forster	- Nouveau directeur général à la MRC : Rémi Vachon - Valoris : projet de panneaux solaires - EEQ : problèmes avec le tri et la collecte des matières
Jean-Charles Bellemare (directeur général par intérim)	- Recrutement du futur DG

	- Fermeture de dossiers (Redditions de comptes, suivis de dossiers)
--	---

13.0 **VARIA**

Aucun point n'est soulevé.

14.0 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Nom du/de la citoyen/ne	Sujets
Fernand Poulin	- Point 8.1 – précisions
Denis Veilleux	- Point 9.3- demande si le service est offert par la MRC - Point 10.1 – précisions - Point 10.3 – précisions - Point 10.4 – précisions
Shane Coates	- Point 10.2 – précisions

15.0 **FERMETURE**

CONSIDÉRANT QUE tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance, ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, ont été traités ;

2025-261 *réolution no 2025-261*

IL EST PROPOSÉ par Rock Lamontagne
APPUYÉ par Claudia Gilbert
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit fermée.

ADOPTÉE

L'assemblée est levée à 20:08

Je, le soussigné, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions émises dans la présente assemblée.

Gray Forster
MAIRE de Westbury

Jean-Charles Bellemare
Directeur général et greffier-trésorier par intérim